

→ RÉUNION DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

Compte-rendu des débats

mercredi 30 septembre 2008

Rencontre entre techniciens et élus
à la cuture des communautés de communes
du Languedoc-Roussillon

Sommaire

1. Présentation de Réseau en scène Languedoc-Roussillon et des objectifs de la rencontre.....	page 2
2. panorama des communautés de communes participantes	page 3
• présentation succincte du projet	
3. Place des institutions partenaires, État, Région, Départements	page 8
• Les départements	
• La Drac Languedoc-Roussillon	
• La Région Languedoc-Roussillon	
4. Piste de travail et conclusion	page 10
5. participants et contacts	page 11

1. Présentation de Réseau en scène Languedoc-Roussillon et des objectifs de la rencontre

La rencontre est ouverte par Yves Larbiou, président de l'association Réseau en scène Languedoc-Roussillon. Il se félicite aussitôt de voir **rassemblées les énergies de nos territoires** par l'objectif commun du développement culturel. Il remercie vivement les techniciens présents ainsi que leur élu.

Jean-Pierre Wollmer prend ensuite la parole pour rappeler les objectifs de la rencontre et les principales missions de Réseau en scène Languedoc-Roussillon :

1. Rappel des objectifs de la rencontre

Depuis que les lois sur la décentralisation territoriale le permettent, des communautés de communes se sont dotées de véritables stratégies en matière culturelle, et ont permis de développer des projets aussi riches que diversifiés. Dans leur démarche, elles sollicitent régulièrement et à divers titres les institutions et les associations d'accompagnement dont Réseau en scène Languedoc-Roussillon.

L'association Réseau en scène Languedoc-Roussillon a souhaité réunir ces porteurs de projets afin de leur présenter plus en détail ses propres modes d'intervention. Il s'agit également de mieux connaître le projet de différentes communautés de communes et de partager les expériences de chacun.

L'objectif est de favoriser l'échange entre les différents techniciens et élus à la culture et de permettre :

- d'améliorer la visibilité des différents projets de territoire
- de faciliter la compréhension des enjeux de chacun
- de développer une dynamique de réseau

2. Missions et dispositifs de Réseau en scène

Depuis 2006, Réseau en scène Languedoc-Roussillon, association régionale de coordination et de diffusion des Arts du spectacle, a pour ambition d'assurer un développement artistique et culturel équilibré du Languedoc-Roussillon. Attentive au développement de projets culturels des communautés de communes et consciente de la difficulté de proposer des spectacles professionnels de qualité, **Réseau en scène Languedoc-Roussillon soutient les démarches visant à réduire les inégalités d'accès à la culture. Elle favorise la diffusion du spectacle vivant en activant un réseau efficace de diffuseurs, en engageant des liens de coopérations durables, en soutenant les œuvres audacieuses et en encourageant la prise de risques artistiques et financiers.**

Son soutien se porte sur les œuvres régionales repérées par les programmeurs de la Région (dont parfois, d'autres communautés de communes) avec pour ambition de faciliter leur circulation sur le territoire. L'association propose plusieurs dispositifs d'aide à la diffusion, dont :

- l'aide au coût artistique
- l'aide ponctuelle à l'accueil d'une oeuvre
- l'aide à la série
- l'aide aux lieux pivots

Les modalités de l'ensemble des dispositifs sont accessibles sur le site Internet de l'association :

→ <http://www.reseauenscene.fr/dispositifs.php>
→ **renseignements téléphoniques 04 67 66 90 99**

Par ailleurs, en parallèle de ses activités d'aide à la diffusion du spectacle vivant, l'association développe des rencontres professionnelles thématiques, stimule des actions de formation, des actions d'information sur la formation et favorise les dynamiques de réseaux professionnels.

Elle met régulièrement en place des rencontres régionales de diffuseurs qui permettent notamment aux programmeurs de la Région de parler des spectacles en création.

2. Panorama des communautés de communes participantes

→ Les différentes communautés de communes sont présentées ici selon l'ordre des prises de paroles du tour de table ; par soucis de lisibilité, les différents temps de paroles relevant de cette présentation (élus et techniciens) ont été regroupés. La liste des contacts se trouve en annexe.

■ La Communauté de Communes du Pays de Sommières

Informations techniques & Intervenants :

Localisation : sud-ouest du Gard • 16 communes regroupées depuis 2002.
Adresse : BP 52027 30252 SOMMIERES Cedex
Président : Christian Valette, Conseiller Général
Président de la Commission Culture : Bernard Compan
Chargée de mission culture : Maud Paschal
Directeur Général des services : Pierre Lerasle
Contacts : 04 66 77 09 61 • m.paschal-ccps@orange.fr
Intervenants : Christian Valette, Pierre Lerasle, Maud Paschal

Présentation succincte :

La Communauté de Communes du Pays de Sommières propose une saison tout public de janvier à décembre, en dehors de la période estivale. Cette saison s'articule autour d'un festival jeune public, "1,2,3 Soleil" qui fête ses 10 ans cette année (du 25 au 31 octobre). Deux conventions ont été élaborées avec des associations repérées du territoire, Coriandre et Vagabond Jazz, afin de les aider dans leur travail de valorisation de la musique traditionnelle pour l'un et du Jazz pour l'autre. En outre un soutien aux artistes du territoire est proposé par le biais de résidence et de co-production. La programmation se consacre aux projets ayant une pertinence de diffusion et permettant un travail sur le territoire. Les lieux de diffusion sont le plus souvent des salles polyvalentes, de foyers ruraux et les temples protestants.

■ La Communauté de Communes du Lodévois-Larzac

Informations techniques & intervenants :

Localisation : nord de l'Hérault • 15 communes regroupées.
Dans l'attente du regroupement avec la Communauté de Communes du Lodévois, elle délègue à la Charte Intercommunale du Lodévois-Larzac les missions de coordination des projets de territoire sur 21 communes.
Adresse : 9 place Alsace-Lorraine 34700 Lodève
Président : Jean Trinquier, maire du Caylar
Directeur de la Charte : Mathieu Guillot
Animatrice de développement culturel : Mathieu Dardé
Contacts : 04 67 88 90 90 • lodevoislarzac@resoform.org
Intervenante : Sylvaine Couderq

Présentation succincte :

La Communauté de Communes du Lodévois-Larzac mène une action culturelle selon plusieurs objectifs définis lors d'une phase de remobilisation des acteurs et partenaires locaux (associations et communes) : coordonner les acteurs locaux, favoriser la création et la diffusion, avec une attention particulière à la création des artistes du territoire, favoriser l'éducation artistique et culturelle. Cette action s'accompagne d'une valorisation du patrimoine, liée à un travail systématique d'inventaire. Le souci de « favoriser les échanges » est une donnée essentielle afin que le projet de territoire basé sur des ressources endogènes soit facteur d'ouverture. Les saisons du Lodévois-Larzac s'inscrivent d'octobre à juin, sur un rythme trimestriel afin s'adapter au calendrier associatif. Itinérante, elle propose une offre artistique éclectique comprenant 5 à 6 spectacles par trimestre, et des temps de rencontre et débat, ou de pratique artistique. Le festival "Remise à neuf" mis en place en collaboration avec la compagnie Humani Théâtre, à l'origine du projet, est un modèle de coopération entre artistes et institutions.

■ La Communauté de Communes Canal-Lirou

Informations techniques & intervenants :

Localisation : sud-ouest de l'Hérault • 9 communes regroupées depuis 2007.
Adresse : 1 allée du Languedoc 34 620 Puisserguier
Président : Jean-Noël Badenas
Président de la commission culture : Patric Beziat
Coordinatrice du service culture : Muriel Milhau
Contacts : 04 67 93 89 54 • accueil@cc-canal-lirou.fr
Intervenante : Muriel Milhau

Présentation succincte :

Le service culture de la Communauté de Communes Entre Lirou et Canal du Midi œuvre pour l'éducation artistique et culturelle, soutient la création et la diffusion et valorise le patrimoine, dans un souci de lien avec l'ensemble des services de la Communauté de Communes. Elle accueille en résidence sur son territoire la Compagnie Humani Théâtre et organise des concerts professionnels de musique dans le souci de créer du lien avec les écoles et de stimuler les pratiques amateurs.

■ La Communauté de Communes Terre de Camargue

Informations techniques & intervenants :

Localisation : sud du Gard • 3 communes regroupées.
Adresse : 13 rue du Port 30220 AIGUES-MORTES
Président : Léopold Rosso
Vice Président délégué à la culture : Santiago Conde
Chargée de mission culture : Magali Morin
Contacts : 04 66 35 19 09 • cc.terredecamargue@wanadoo.fr
Intervenants : Santiago Conde, Magali Morin

Présentation succincte :

La Communauté de Communes Terre de Camargue regroupe trois communes avec une compétence culturelle; la saison de spectacle vivant est construite en partenariat avec les ATP, via les salles de diffusion des différentes communes. Elle s'articule selon trois thématiques : le jeune public au Grau du roi, le conte à Aigues-Mortes et le cirque à Saint-Laurent d'Aigouze. Elle est en recherche de résidences pour la saison prochaine.

■ La Communauté de Communes des Monts d'Orb

Informations techniques & intervenants :

Localisation : nord-ouest de l'Hérault • 7 communes regroupées, 4600 hab, compétence culturelle depuis 2002.
Adresse : BP 24 – 34260 Le Bousquet d'Orb
Président : Jean-Luc Falip
Chargée de mission culture : Danielle Chavarria
Contacts : 04 67 23 78 03 • info@montsdorb.com
Intervenante : Danielle Chavarria

Présentation succincte :

Porteuse à l'origine d'un projet consacré à l'art contemporain, elle organise sa 4^{ème} saison de spectacle vivant, de novembre à mai ; autour d'un lieu central, un ancien café de mineur le grand café Mounis qui accueille pour l'année 2008 « l'esquif » d'Hélène Azéma en résidence avec l'objectif de travailler sur le territoire en deux temps séparés ; un temps de création et un temps de rencontre. Elle mène un projet autour de la danse contemporaine avec la Compagnie KD Danse et travaille en partenariat sur la saison avec le Pôle Cirque, Sortie Ouest ou Saperlipopettes, voilà enfantillages, par exemple. Elle privilégie la fidélité et le lien envers son territoire et possédera une nouvelle salle en 2010, dédiée au spectacle.

■ La Communauté de Communes du Piémont d'Alaric

Informations techniques & intervenants :

Localisation : nord de l'Aude • 14 communes regroupées, 7500 habitants.
Régroupement officiel en 1995, mais travail en intercommunalité depuis plus de 30 ans
Adresse : 2 rue des Figuères 11700 Capendu
Président : Robert Alric
Président de la commission culture : Alain Baurès
Responsable du service culture : Cathy Py
Contacts : 04 66 35 19 09 • cc@piemont-alaric.fr
Intervenants : Alain Baurès, Cathy Py

Présentation succincte :

Forte d'un budget de 300 000 euros, et de 21 saisons à son actif, les six personnes du service culture proposent une quarantaine de représentations d'octobre à juin dont une vingtaine à destination du jeune public. Elle possède une salle de spectacle de 180 places, un parc matériel conséquent, mais le projet n'est pas concentré sur le bourgmestre. Elle veille à travailler en collaboration avec les acteurs du territoire et à pour projet l'ouverture d'un centre culturel possédant une bibliothèque, une salle d'exposition et une nouvelle salle de 200 places.

■ La Communauté de Communes Autour d'Anduze

Informations techniques :

Localisation : nord du Gard • 7 communes regroupées depuis 2002.
Adresse : Hôtel de ville 34140 Anduze
Président : Bernard Vierne
Président de la Commission Culture : Florence Caussin
Contact culture : Sophie Brunet
Contacts : 04 66 60 00 45 • 2canduz.culturel@free.fr
Intervenant : Pierre Legrand

Présentation succincte :

Le projet de la Communauté de Communes est construit en partenariat avec le Conseil Général du Gard ; il n'y a pas encore de réelles cohérences dans la programmation, et le travail se fait en partenariat avec les associations locales. L'objectif est de travailler davantage sur les logiques de programmation.

■ La Communauté de Communes Le Minervois

Informations techniques & intervenants :

Localisation : sud-ouest de l'Hérault • 15 communes regroupées
Président : Gérard Marcouire
Vice-Présidente déléguée à la Culture : Martine Olmos
Coordonnatrice du service culture : Isabelle Cayuela
Contacts : 04 68 91 31 50 • icayuela@ccleminervois.fr

Présentation succincte :

Le projet de la Communauté de Communes développe depuis 2006 des activités visant à valoriser le patrimoine, la lecture et les pratiques amateurs ; ce projet développe de manière transversale le lien au Jeune Public et au Spectacle Vivant dans le cadre d'une deuxième saison intitulée "le nez au vent" de novembre à juin proposant un spectacle par mois. La programmation se fait lors d'une commission ouverte de sélection à laquelle la population est associée, dans le respect du caractère professionnel des choix et en fonction également des coûts.

■ La Communauté de Communes du Grand Lussan

Informations techniques & intervenants :

Localisation : nord-est du Gard • 9 communes regroupées.
Adresse : Mairie de Lussan 30580 Lussan
Président : Fabrice Verdier, Maire de Fons sur Lussan
Comité de diffusion culturelle : Michel Lafont
Contacts : 06 11 74 67 52 • marcel@leselvis.org
Intervenant : Michel Lafont

Présentation succincte :

La communauté de Communes du Grand Lussan est une poche de diffusion, entre les grands pôles Alésien et Nîmois ; faute de lieu, elle développe principalement son projet autour des arts de la rue, avec un temps fort "le temps des Cerises" et d'une cinquième saison portée par le ratatouille théâtre. La compagnie Lakaal Ducrik est y associée. La saison se déroule d'avril à juin et en septembre/octobre. La sixième saison se veut tourner vers le théâtre de rue et les fanfares au sens noble du terme; dans un souci d'accompagnement des écritures.

■ La Communauté de Communes du Pays Grand Combien

Informations techniques & intervenants :

Localisation : nord du Gard • 9 communes, 14000 habitants, 120 hab/km2.
Adresse : BP 20, 37 rue Anatole France 30110 La Grand Combe
Président : Patrick Malavieille
Président de la Commission Culture : Gilles Brunn
Chargée de mission culture : Christelle Baysang
Contacts : 04 66 34 10 96 • culture.pgc@gmail.com
Intervenant : Gilles Brunn

Présentation succincte :

Articulée autour d'une école de musique et d'un réseau de bibliothèque, la communauté de Communes du grand Pays Grand Combien développe trois temps consacrés au spectacle vivant, au printemps, à l'été, et à l'automne autour des thématiques Jazz/Musiques du monde, de la chanson française. Elle n'a pas de grande salle, mais dispose d'un chapiteau. Elle développe un pôle multiculturel au Puits Ricard, proposant une résidence au percussionniste de Jazz, Denis Fournier, et qui héberge "les petits papiers", association d'accompagnement des entreprises du spectacle.

■ La Communauté de Communes du Pays de Cèze

Informations techniques & intervenants :

Localisation : nord du Gard • 11 communes, 4200 habitants.
Adresse : Maison de l'Eau 30500 Allègre les Fumades
Président : Pierre Brun
Présidente de la Commission Culture : Danièle Tayolle
Agent de développement culturel: Didier Cayron
Contacts : 04 66 24 96 02 • culture@pays-de-ceze.fr
Intervenants : Danièle Tayolle, Didier Cayron et Michel Simonot (Centre de développement culturel)

Présentation succincte :

Pour l'instant, la communauté de communes a signé une convention avec le Conseil général du Gard, qui permet de développer surtout la musique, dans les villages (Places, Temples, Eglises, salles...). Le programme est présenté chaque année au printemps et s'appuie sur une collaboration active des communes et associations. Un centre de développement culturel (Maison de l'Eau) est situé sur le territoire de la communauté de communes.

■ La Communauté de Communes de ValCeZard

Informations techniques & intervenants :

Localisation : nord-est du Gard •16 communes regroupées.
Adresse : Promenade du Nord 30130 St Paulet de Caisson
Président : Christophe Serre, Maire de St Paulet de Caisson
Vice Président Commission Culture : Michel Labrosse
Chargée de la programmation culturelle : Daniel Michel
Contacts : 04 66 33 10 31 • daniel.valcezard@wanadoo.fr
Intervenant : Daniel Michel

Présentation succincte :

La Communauté de Communes de ValCeZard propose une vingtaine de spectacles à l'année, et accueille une compagnie de danse en résidence cette année. Elle développe un travail autour de la voix, à forte dominante musicale, dans le cadre d'un festival "les arts de la voix" et d'une programmation des arts vivants « la voix dans tous ses états ».

■ La Communauté de Communes Cévennes-Garrigue

Informations techniques & intervenants :

Localisation : ouest du Gard •15 communes.
Adresse : 28 rue de la Baraque 30 460 Lasalle
Président : Marc Le Fraper du Hellen
Président de la Commission Culture : Monsieur Delatour
Chargée de développement culturel et tourisme : Maïté Wacquiez
Contacts : 06 89 07 82 71 • m.wacquiez@cevennes-garrigue.fr
Intervenant : Nicolas Roquain (bibliothécaire intercommunal)

Présentation succincte :

La communauté de Communes Cévennes-Garrigue propose environ 8 spectacles par an ; elle dispose de salles polyvalentes et a répondu à l'appel à projet de Total Festum. Elle est actuellement en phase de réorganisation.

■ La Communauté de Communes du Pont du Gard

Informations techniques & intervenants :

Localisation : est du Gard •17 communes.
Adresse : 21 bis avenues du Pont du Gard BP 39 30210 Remoulins
Président : Gérard Pédro
Président de la Commission Culture : Edouard Petit
Chargée e mission culture: Sophie Rodriguez
Contacts : 04 66 37 67 67 • sr.ccpontdugard@orange.fr
Intervenants : Edouard Petit, Sophie Rodriguez

Présentation succincte :

La communauté de Communes du Pont du Gard va présenter fin décembre son schéma culturel ; l'objectif est de bien distinguer le travail de territoire auprès des amateurs et le recours aux professionnels dans un cadre adapté. Pour l'instant, il y a une logique événementielle mais l'objectif est de travailler sur la durée. Comme il n'y a pas de lieu, la première proposition est de lancer une dynamique autour du conte, en réactivant les veillées.

3. Les institutions partenaires : Départements, État, Région

→ *Sont regroupées, ici, les interventions des représentants de chaque institution partenaire.*

■ Les départements

→ *Les départements sont les principaux financeurs des communautés de communes.*

Le conseil général du Gard :

Monique Chessa et Sébastien Arnaux représente le Conseil Général du Gard. Monique Chessa rappelle que 16 communautés de communes sont conventionnées dans le Gard sur le principe d'une saison de spectacle vivant. Elle rappelle les difficultés relatives aux équipements et au lieux des différentes communautés de communes.

Voici la liste exhaustive des Communautés de Communes conventionnées par le CG du Gard :

- Communauté de Communes « Autour d'Anduze »
- Communauté de Communes « Vivre en Cévennes »
- Communauté de Communes « Le Pays Vigannais »
- Communauté de Communes « Le Pays Grand Combien »
- Communauté de Communes « La Région de Vézénobres »
- Communauté de Communes « Terre de Camargue »
- Communauté de Communes « Les Hautes Cévennes »
- Office de Développement Culturel Intercommunal
- Communauté de Communes du Pays de Sommières
- Communauté de Communes de Lédignan
- Communauté de Communes « Leins Gardonnenque »
- Communauté de Communes « Du Grand Lussan »
- Communauté de Communes « de ValCézArd »
- Communauté de Communes « du Pont du Gard »
- Communauté de Communes « du Pays de Cèze »
- Communauté de Communes « Cévennes-Garrigue »

Sébastien Arnaux insiste sur l'importance du financement du Conseil Général. Ce financement représente 70% des budgets avec pour double objectif de permettre aux professionnels du Gard de travailler et celui d'amener des spectacles au public. Il trouve légitime que les financeurs aient un droit de regard sur la programmation. Il recommande les projets gardois et estime que 60% de la programmation se doit de présenter des projets gardois.

Le conseil général de l'Hérault :

Dany Guillou représente le conseil général de l'Hérault. Elle rappelle Elle rappelle la volonté du Département de soutenir la structuration des politiques culturelles des communautés de communes au travers de conventions culturelles de territoire, dont un des axes principaux est le soutien à la diffusion du spectacle vivant.

Liste des communautés de communes conventionnées par le Conseil général de l'Hérault :

- Communauté de Communes Le Minervois
- Communauté de Communes Entre Lirou et Canal du Midi
- Communauté de Communes des Monts d'Orb
- Communauté de Communes Orb et Jaur
- Communauté de Communes Orb et Taurou
- Communauté de Communes du Saint Ponais
- Communauté de Communes du Pic St Loup
- Communauté de Communes du Lodévois-Larzac

■ La DRAC Languedoc-Roussillon

François Duval, conseiller théâtre-danse, représente la DRAC-LR. Il rappelle l'importance du réseau des communautés de communes et combien celui-ci ne doit pas être négligé sur notre territoire. Il pose la question de fond de la place de l'élu. Son rôle est sans doute moins celui d'intervenir dans le travail de programmation que celui de mettre en place les moyens d'évaluer le travail mené et de définir les critères de cette évaluation. L'élu peut ainsi constituer un "attelage" efficace et complémentaire avec son technicien.

François Duval rappelle que la place de l'Etat n'intervient pas que par le biais de l'aide directe de la DRAC, elle se fait aussi par l'intermédiaire des partenaires que la DRAC soutient, comme Réseau en scène Languedoc-Roussillon ou le Pôle Cirque La Verrerie Alès en Cévennes. Il rappelle qu'une programmation n'est pas une politique culturelle, mais simplement un outil au profit d'une politique culturelle.

Concernant les Communautés de Communes, l'aide directe de la DRAC ne se porte ni spécifiquement sur la diffusion de l'existant, ni sur le fonctionnement, mais de l'aide au projet. Il s'agit de concevoir le bon projet (qualité artistique), avec les bons partenaires (extérieurs au territoire), au bon endroit. La DRAC est un accompagnateur de projet. Cela signifie qu'elle n'intervient pas en amont, mais elle intervient une fois le projet initié par exemple sur de l'accompagnement à la création et notamment des résidences de création.

■ La Région Languedoc-Roussillon

Mireille Pic et Anne-Cécile Boda représentent la Région Languedoc-Roussillon.

Anne-Cécile Boda rappelle l'enveloppe de 200 000 € mise à disposition par la Région pour les communautés de communes. Mireille Pic précise que les dynamiques d'aménagement du territoire sont prioritaires et c'est la raison pour laquelle le travail pérenne est mis en avant par rapport à des logiques événementielles du type festivals. En ce sens, le lien avec le public est privilégié. C'est le travail de structuration qui va être la préoccupation principale de la Région Languedoc-Roussillon, avec un financement possible :

- sur les saisons
- sur les résidences dans les territoires, celles-ci pouvant parfois même s'inscrire dans la durée

L'objectif est de tendre à une convergence des soutiens entre les différents partenaires sur la base de critères bien définis, mais sans entrer pour autant dans une logique de catalogue ou de prescription, chaque projet de résidences devant être conçu de façon adaptée aux acteurs, à la réalité du territoire, aux attentes et aux potentialités des équipes artistiques.

Mireille Pic souligne que l'entrée déterminante est celle de la qualité de la programmation, ce qui sous-entend un véritable travail de pilotage, une approche professionnelle et une résonance auprès des partenaires en Région. Bien sûr, une attention spéciale est portée sur les compagnies régionales. Mireille Pic considère que de 20 à 30% de compagnies régionales est un minimum raisonnable et elle détaille ensuite les éléments de cadrage de l'intervention régionale, accessible sur la note, ci-jointe (confère annexes). Concernant les résidences, elle précise qu'une attention particulière est portée sur leur développement, encourageant une circulation des œuvres (mobilité), un travail d'action culturelle, une rémunération réelle des artistes (une vraie résidence et non pas un accueil studio) et un principe de partenaires multiples à hauteur de 33% chacun.

4. Pistes de travail et conclusion générale

→ *Nous reportons ici les échanges qui ont permis de conclure cette première réunion de travail.*

Jean-Pierre Wollmer rappelle que le repérage des œuvres des professionnels en région et leur circulation s'appuie sur le réseau des programmateurs et que les communautés de communes sont considérées comme des programmateurs professionnels à part entière.

La circulation des œuvres est essentielle et elle ne peut se réaliser qu'à travers une meilleure mise en réseau des programmateurs. À ce titre, la mise en réseau des communautés de communes, de leurs élus et techniciens est essentielle, et c'était l'objet principal de cette réunion que d'initier cette démarche. D'ores et déjà, les communautés de communes sont conviées aux rencontres régionales de diffusion qui auront lieu le 7 novembre au Corum, en ce qui concerne les Musiques Actuelles, et le 10 décembre au Centre National Dramatique des 13 vents, pour tout ce qui concerne le théâtre, la danse, le cirque et les arts de la rue.

Jean-Pierre Wollmer rappelle que cette circulation des œuvres ne devient possible qu'en dépassant l'endroit de son territoire et qu'elle doit s'envisager de manière plus globale ; c'est la raison pour laquelle Réseau en scène travaille également sur des partenariats hors région. En ce sens, une charte sera prochainement signée entre l'ONDA, l'OARA, ARCADI, l'ODIA et Réseau en scène Languedoc-Roussillon.

Christian Vallette prend soin de rappeler également l'importance de bien choisir son élu. Selon lui, c'est la première garantie d'un travail cohérent. Il insiste également sur la place privilégiée du technicien, et de l'importance pour un élu d'avoir un technicien de qualité. Il en profite pour féliciter publiquement Maud Paschal pour tout le travail qu'elle effectue sur la communauté de communes du Pays de Sommières.

Sylvaine Couderq intervient pour démontrer combien la question du lieu peut se transformer en opportunité. L'absence de lieu invite à faire preuve d'inventivité pour trouver des espaces de diffusion. En revanche, il s'agit d'un réel problème pour mettre en place des résidences de longue durée ; les solutions alternatives sont souvent peu satisfaisantes ce qui implique que les résidences sont bien souvent des résidences de diffusion et plus difficilement des résidences de création ; l'accueil de résidence en milieu rural se fait souvent sous chapiteau.

Sylvaine Couderq remarque en quoi la coordination des communautés de communes pourrait trouver des applications pratiques. Il existe une possibilité de mutualiser les frais lors de la venue de compagnie régionale ou nationale, notamment des frais de transport, en mettant en place des dates de programmation bien coordonnées. De même, il pourrait être envisageable de travailler sur une mutualisation du matériel. Plusieurs participants abondent et acquiescent quant à l'intérêt de formaliser davantage le réseau.

Compte tenu de l'heure tardive, Jean-Pierre Wollmer clôt cette réunion en insistant sur la nécessité, pour les communautés de communes, de développer des résidences de diffusion, plutôt que des résidences de création. La résidence de diffusion est à la fois plus adaptée aux ressources des communautés de communes et au besoin de circulation des œuvres sur notre territoire. Il choisit de conclure en renouvelant cette volonté de travailler à la coordination des communautés de communes et de développer ce réseau.

Yves Larbiou remercie les participants et se félicite qu'une première pierre ait été posée à l'édifice.

Liste des participants à la réunion du 30 septembre 2008

- Baurès Alain**, Président de la commission culture, Communauté de communes du Piémont d'Alaric, cc@piemont-alaric.fr • 04 68 79 29 10
- Brunn Gilles**, Vice-président délégué à la culture, Communauté de communes du Pays Grand'Combien, culture.pgc@gmail.com • 04 66 34 10 96
- Cayron Didier**, Responsable du service culture, Communauté de communes du Pays de Cèze, info@pays-de-ceze.fr • 04 66 83 77 87
- Cayuela Isabelle**, Coordination culture, Communauté de communes Le Minervois, icayuela@ccleminervois.fr • 04 68 91 31 50
- Chavarría Danielle**, Chargée de l'action culturelle, Communauté de communes Les Monts d'Orb, info@montsdorb.com • 04 67 23 78 03
- Condé Santiago**, Président de la commission culture, Communauté de communes Terre de Camargue, culture.ccterredecamargue@orange.fr • 04 66 73 91 20
- Couderq Sylvaine**, Chargée de l'animation culturelle, Charte Lodévois-Larzac scouderq@resoform.org • 04 67 88 90 90
- Lafont Michel**, Responsable du service culture, Communauté de communes du Grand Lussan, grandlussan@wanadoo.fr • 04 66 72 76 97
- Legrand Pierre**, Vice Président délégué à la culture, Communauté de communes Autour d'Anduze, 2canduze@free.fr • 04 66 60 64 64
- Lerasle Pierre**, Directeur Général des Services, Communauté de communes du Pays de Sommières, ccpaysdesommieres@wanadoo.fr • 04 66 77 70 39
- Michel Daniel**, Directeur du service culture, Communauté de communes du Valcezard, daniel.culture@valcezard.fr • 04 66 82 69 41
- Milhau Muriel**, Coordinatrice culture et patrimoine, Communauté de communes Canal et Lirou, m.milhau@cc-canalirou.fr • 04 67 37 85 29
- Morin Magali**, Responsable du service culture, Communauté de communes Terre de Camargue, magalimorin@wanadoo.fr • 04 66 73 91 20
- Paschal Maud**, Directrice du service culture, Communauté de communes du Pays de Sommières, m.paschal-ccps@orange.fr • 04 66 77 70 39
- Petit Edouard**, Président de la commission culture, Communauté de communes du Pont du Gard, sr.ccpontdugard@orange.fr • 04 66 37 67 70
- Py Cathy**, Service culture, Communauté de communes du Piémont d'Alaric, cc@piemont-alaric.fr • 04 68 79 29 10
- Rodriguez Sophie**, Chargée de mission culture, sport et communication, Communauté de communes du Pont du Gard, sr.ccpontdugard@orange.fr • 04 66 37 67 70
- Roquain Nicolas**, Service culture, Communauté de communes Cévennes-Garrigue, n.roquain@cevennes-garrigue.fr • 04 66 85 62 17
- Simonot Michel**, Membre de la Commission culture, Communauté de communes du Pays de Cèze, info@pays-de-ceze.fr • 04 66 83 77 87
- Tayolle Danièle**, Présidente de la commission culture, Communauté de communes du Pays de Cèze, info@pays-de-ceze.fr • 04 66 83 77 87
- Valette Christian**, Président, Communauté de communes du Pays de Sommières, ccpaysdesommieres@wanadoo.fr • 04 66 77 70 39